



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/19897
24 mai 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

**LETRE DATEE DU 23 MAI 1988, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT PAR INTERIM DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE
D'IRAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer des attaques ci-après lancées par les forces irakiennes contre des centres civils de la République islamique d'Iran.

Le 6 mai 1988, des quartiers résidentiels de la ville de Baneh ont essuyé des tirs d'artillerie à longue portée, lesquels ont fait 2 morts et 10 blessés parmi la population civile, endommageant 12 unités d'habitation. Pendant cette attaque qui s'est déroulée de 22 heures à 22 h 55, 30 obus d'artillerie ont été tirés.

Le 19 mai 1988, à 13 heures, l'aviation irakienne a bombardé le village de Aloooh, situé à proximité de Baneh, blessant 90 civils. Le 20 mai 1988, à 13 h 30, les villages de Chocman, Malteh, Glasoreh et Sajivrood, également proches de cette ville, ont aussi subi des bombardements aériens, au cours desquels 2 civils ont été blessés.

Le 20 mai 1988, à 11 h 30, trois quartiers de la ville de Paveh ont été attaqués par des roquettes, des bombes-grappes et des tirs d'artillerie. Ces attaques ont fait 50 morts et 150 blessés parmi la population civile, et endommagé une unité résidentielle, des locaux commerciaux et des équipements éducatifs.

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent par intérim,

(Signé) Mohammad Ja'afar MAHALLATI
